

VINS, VIGNES ET PERSORAILLES DANS LE MANTOIS

*A Mantes fut la dinée
Où croit cet excellent vin
Que sur le clos - Célestin
Tombe à jamais la rosée
Puissions nous dans cinquante ans
Tous ensemble en faire autant ...*



Voilà bien une douce mélodie que chantais REGNARD ⁽¹⁾ au 18^e siècle dans son « voyage en Normandie » et le poète ajoutait non sans ironie « *ces pauvres Célestins* » font vœu de boire présentement le vin qui croît dans leur clos : je n'en sais la raison, mais enfin par obéissance et mortification, ils avalent le calice le mieux qu'ils peuvent, Dieu leur donne la patience nécessaire pour supporter pareilles adversités ! Pourtant il ajoutait :

*Les Célestins dont la colline
Produit une liqueur divine,
Des coteaux où, non sans peine...
Par le travail des vigneron,
La vigne vient par escadron,
Montalet, Rangiport, Espône
Triel où le bon vin foisonne
Présenteront à nos regards
Des ceps plantés de toutes parts*

Ainsi, le vin était-il connu dans notre région depuis des temps immémoriaux. Et même du temps du bon roi **Henri IV**, ne l'appréciait-on point déjà à Mantes comme à Meulan où notre royal souverain le goûta fort aisément auprès de la belle Gabrielle (D'ESTREES) ou pour fêter sa victoire sur Mayenne aux portes de Meulan (*guerres de la Ligue février 1590 voir l'ouvrage de François GERBERT*)

Dès le **Moyen-âge**, les coteaux bordant la Seine et ceux de la Vaucouleurs (passant à Mantes) sont recouverts de vignobles (*chartes commerciales des 12^e et 13^e siècles et cartulaire du prieuré St-Nicaise de Meulan 11^e siècle*).

En **1789**, il y a encore dans l'arrondissement de Mantes : **5500 ARPENTS plantés de vignes**. En 1833 cependant, Armand CASSAN n'en signalera plus que 1729 Hectares diminution due aux gelées et maladies ayant définitivement abîmé divers et nombreux plants. Et puis, le bas prix, la cherté des blés engagèrent les paysans à déplanter leur vignoble et voir ailleurs d'autres cultures.

Cette déclinaison se poursuivra tout au long du 19^e siècle, bien avant que le phylloxera lui porte un coup fatal vers 1891/1900 (de très nombreux ouvrages sur la question foisonnent dans les

VINS, VIGNES ET PERSORAILLES DANS LE MANTOIS

bibliothèques et en particulier celui de Jules Ferry « De vigne en cave à Mantes il y a trois siècles » ; également dans les pages d'Histoire du Mantois éditée à Mantes en 1951 où dix neuf pages sur la question nous apprennent tout de cette maladie sans oublier le remarquable ouvrage de Marcel Lachiver « Vins, vigneron de l'île de France » publié dans les années 80.

Retenons cependant les meilleurs crus de :

- ❖ MERICOURT
- ❖ FOLLAINVILLE
- ❖ DENNEMONT
- ❖ ST SAUVEUR DE LIMAY
- ❖ BENNECOURT
- ❖ GUERNES
- ❖ GOMMECOURT
- ❖ GARGENVILLE
- ❖ JUZIERS
- ❖ ORVILLIERS (pour le vin blanc)

Mais l'on faisait également un très bon petit vin à HARDRICOURT, TRIEL et aux MUREAUX (Meulan n'ayant pas de grands coteaux ne produisait aucun vin – on a toujours confondu les vins de MEULAN et d'HARDRICOURT cependant que quelques plants imaginaires se tenaient sur la colline St Nicolas que des gravures populaires voudraient nous faire croire à MEULAN, - cependant qu'aujourd'hui, un petit vin plus proche d'une piquette que d'un grand cru est récolté tous les ans dans l'île du Fort par un particulier qui le partage avec ses amis que tous apprécient à sa juste valeur...



L'ouverture de la récolte se faisait au son du tambour dans les communes par le **ban des vendanges**, publication qui durera jusqu'à la fin du 18^e siècle (plus d'ailleurs par tradition que réelle nécessité car

VINS, VIGNES ET PERSORAILLES DANS LE MANTOIS

partout nous l'avons constaté la vigne était en régression). Ce ban était pratiquement toujours publié à la Saint-Michel (29 septembre) et à la Saint-Denis (9 octobre) et l'on commençait les vendanges.

Puis, le dernier jour, on clôturait les PERSORAILLES (ou PRESSORAILLES) en « cassant la croûte ! La récolte était parfois très maigre mais l'on se souvenait du bon vieux temps « du temps où le vin regorgeait tellement qu'il obligeait à mettre en perce les tonneaux – **« en cette année 1785, il y a eu une si grande quantité de vin qu'on étoit obligé dans tous les vignobles d'enfoncer les cuves. En cette année la vigne appartenant à cette cure en a produit sept muids et demi »** (Registre paroissiaux de l'église ST NICOLAS DE MEULAN Année 1785 A.M. Meulan).

A partir de 1923, les coteaux qui longent les rives de la Seine tentèrent de faire reflourir des cépages plus ou moins hybrides. Parmi ces plants l'on retiendra : **L'OTHELLO – LE BACO – LE NOAH et le SEIBEL** – qui donnèrent un petit vin blanc ou rouge ne dépassant guère 10° pour les plus généreux.

Les pressoirs étaient banaux c'est-à-dire qu'ils appartenaient à tout le monde mais principalement au Fermier engagé : ils étaient loués à bail au profit de la paroisse et chacun venait y presser son vin – cela nécessitait un nombre conséquent d'ouvriers saisonniers parfois jusqu'à 20 par récoltant et le travail s'effectuait tant de jour que de nuit. Le locataire du pressoir banal percevait, en général, un dixième du vin pressuré.



Le pressoir banal

VINS, VIGNES ET PERSORAILLES DANS LE MANTOIS

Savez-vous d'où provient le terme si joliment dans l'usage de nos arrières grands-parents « **GUINGUETTES** » - elles furent nombreuses à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e tant à Meulan que tout le long de la Seine où l'on se retrouvait entre amis pour faire la fête : mais, savez-vous d'où vient ce mot ?

Tout simplement du petit vin aigrelet du début de ces siècles, fabriqué en cachette avec le surplus de vignes par les vigneron ne désirant pas payer l'impôt sur toute leur production – un peu comme les fermiers savoyards qui « reblochaient » leur lait pour faire un fromage supplémentaire (ils mettaient en effet la seconde traite de côté pour faire, à l'insu du seigneur un bon fromage destiné à la consommation de la ferme et qui devint le célèbre reblochon) et donc, ce petit vin appelé le « **LE GUINGUET** » et par analogie ceux qui en avaient un peu abusé se trouvaient soupçonner de marcher de **guingois** ... Tout naturellement les lieux où se buvait ce petit vin disgracieux furent appelés **des GUINGUETTES** où d'ailleurs l'on dansait et s'amusait fort tard dans la nuit.

Aujourd'hui plus aucune vigne ne parcourt les coteaux de la vallée de la Seine et du Mantois. La vigne fait partie du passé, sauf par ci par là où certains, nostalgiques entretiennent encore quelques plants tout comme en l'île du Fort de Meulan !



Les vendanges avec les bœufs autrefois..

Signalons encore un habitant de Meulan qui eut son heure de gloire car cela concerne le vin : **Gustave RAVOUX** apparaît pour la première fois sur les listes électorales de Meulan en 1895. Il est dit « Limonadier » place Gency. Né le 21 septembre 1848 à Paris dans le 10^e arrondissement fils de Charles RAVOUX et de Victoire LAINE et veuf au moment de sa venue à Meulan de Adeline TROUILLET, il quittera Meulan en 1909 dit parti pour RUEIL MALMAISON.. Il n'a que 61 ans mais est fort connu grâce à VAN GOGH ! En effet, notre RAVOUX de Meulan n'est autre que le célèbre aubergiste d'Auvers sur Oise où logea et mourut le peintre en 1891. L'auberge se trouve toujours dans la grande rue d'Auvers transformée en Musée.

VINS, VIGNES ET PERSORAILLES DANS LE MANTOIS

A Meulan il s'installe en 1894 sur la place Gency (aujourd'hui B. GROS) et ouvre un commerce en **VIN ET SPIRITUEUX** (emplacement actuel du fleuriste) et du **8.2.1894 jusqu'à 1909** il commercera en remplacement du sieur DAGONNEAU qui avait cessé d'exploiter l'endroit le 24.12.1893. Il payait en outre une taxe sur les chiens qu'il avait nombreux.

RAVOUX signera avec bien d'autres le 17.8.1894, à peine 7 mois après son arrivée sur la ville de Meulan une pétition réclamant **que les marchands de VIN de Meulan** puisse faire la Foire des Mureaux (seuls ceux de cette ville y étant admis) en représailles d'une autre pétition demandant au Maire de ne plus admettre sur les Foires de Meulan les forains des Mureaux !

Puis il quittera Meulan comme il y était venu sans tambour ni trompette et finira sa vie à RUEIL MALMAISON où il meurt **le 3 avril 1914**. D'une auberge ayant abrité un génie tel que **VAN GOGH**, RAVOUX a-t-il voulu rompre avec ce passé douloureux , c'est lui effectivement qui le trouvera sans vie le 27.7.1890 dans la chambre modeste de son auberge où VAN GOGH était arrivé en mai 1890. Qu'il soit venu se « perdre » à Meulan puis ensuite RUEIL MALMAISON est tout de même curieux !



Auberge RAVOUX à AUVERS sur Oise où mourut VAN GOGH c'est sans doute lui devant la porte avec casquette

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : Mes propres recherches AD 78 et A.M. Listes électorales (RAVOUX) et AM. RUEIL Acte de décès en ma possession -

- (1) – Jean François REGNARD 1655-1709 après une indigestion il demande à son médecin de le soigner comme on purifie les chevaux : remède qu'il absorbera sans problème mais il meurt dès le lendemain matin...